

En ce moment je travaille sur :



■ **Le remboursement des dépenses de campagne de l'élection présidentielle.**

Un projet de loi sur le sujet est en cours d'examen par le Parlement. Dans le cadre du plan de retour à l'équilibre des finances publiques, il vise à réduire le remboursement en question de 5 %. Pourquoi pas ? Le problème est que, dans le même temps, Nicolas Sarkozy, de moins en moins président et de plus en plus candidat, multiplie les déplacements en province qui, bien que relevant d'actes de propagande, sont pris en charge par le contribuable. Des sacrifices, mais pour les autres...

■ **La reconnaissance du vote blanc.**

Un serpent de mer de la vie parlementaire, trente textes déposés en vingt ans ! La proposition de loi que je vais défendre, émanant d'une initiative de Bruno Gaccio et Guy Carcassonne, vise à dissocier les bulletins blancs des bulletins nuls. A défaut d'être pris en compte dans les suffrages exprimés, les premiers seraient comptabilisés à part, « toute enveloppe vide glissée dans l'urne » étant concernée. Espérons que le Parlement réservera un bon accueil à cette proposition modeste mais attendue par bien des Français !

J'ai récemment voté :



■ **Pour** la résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 6 décembre visant à réaffirmer la position abolitionniste de la France en matière de prostitution. Au demeurant, s'il s'était agi d'une loi, j'aurais hésité à la voter. Je reste en effet circonspect sur la capacité effective du législateur à régler de tels problèmes. Evidemment, tout le monde est contre la prostitution, et il vaut sans doute mieux pénaliser les clients que les jeunes femmes qui s'y livrent. Pour autant, dans quel pays au monde une loi a-t-elle suffi à lutter efficacement contre ce fléau ?

■ **Contre** le 4^e projet de loi de finances rectificative pour 2011. Certes, des économies sont nécessaires, mais pas n'importe où n'importe comment ! Il eût fallu taxer les transactions financières, détaxer les heures supplémentaires, supprimer la « niche Copé ». Au lieu de quoi le Gouvernement gèle le barème de l'impôt sur le revenu – ce qui revient de fait à augmenter celui-ci – et, surtout, relève de 1,5 point le taux de TVA sur les transports publics, les tarifs de l'eau, le prix du livre et la collecte des ordures ménagères. Un effort équitablement réparti ?





Je viens d'interpeller le gouvernement :

Nora Berra,

Secrétaire d'Etat à la Santé, sur le manque de reconnaissance dont souffrent les infirmiers de bloc opératoire. Leur association bretonne m'indique que ces personnels hautement spécialisés sont parfois remplacés par des aides-soignants exerçant en toute illégalité ! De fait, le niveau de déqualification dans les blocs opératoires atteint un seuil critique, se traduisant par un nombre croissant d'accidents graves. J'invite N. Berra à prendre ses responsabilités.

Valérie Pécresse,

Ministre du Budget, à propos – encore ! – de l'activité douanière en Cornouaille. Les points de passage frontaliers de Concarneau et de Pluguffan, dont la brigade de Quimper assumait la responsabilité, viennent d'être supprimés. Une décision aberrante. Entre autres, aucun avion en provenance ou à destination d'un Etat hors de l'espace Schengen ne pourra plus atterrir à l'aéroport de Quimper Cornouaille. Je demande à la ministre de réexaminer le dossier.



Les ministres m'ont répondu :

Nathalie Kosciusko-Morizet,

Ministre de l'Ecologie, concernant la date d'entrée en activité du conseil supérieur des gens de mer, censé en particulier absorber le conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM). On l'attend depuis 2009, et l'association des pensionnés de la marine marchande du Finistère m'avait récemment fait part de son impatience. La ministre m'indique que sa première réunion devrait survenir début 2012. Enfin une bonne nouvelle !

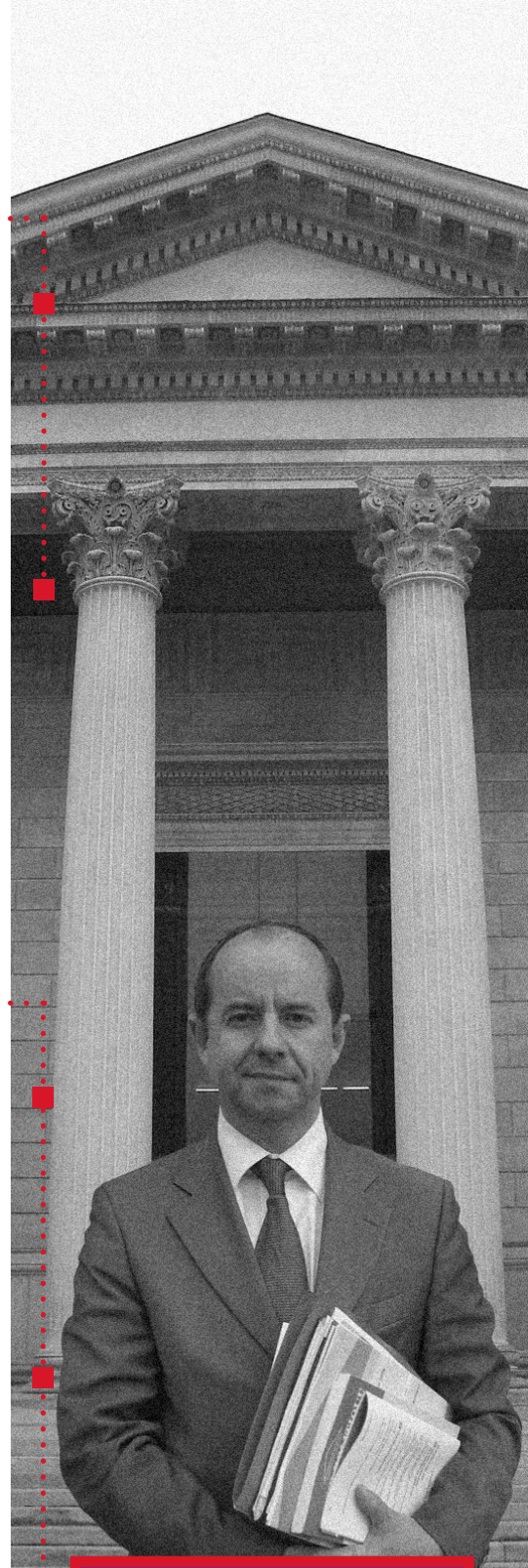
Xavier Bertrand,

Ministre du Travail, sur les propos qu'il a tenus le 14 septembre dernier selon lesquels le Gouvernement s'apprêterait à rétablir l'allocation équivalent retraite (AER) supprimée en 2011. En réalité, ce rétablissement n'en est pas vraiment un. Certes, le ministre m'informe de la création d'une allocation transitoire de solidarité (ATS) d'un montant identique à l'AER, mais dont le périmètre sera beaucoup plus restreint. A vrai dire, le contraire m'eût étonné...

Frédéric Lefebvre,

Secrétaire d'Etat au Tourisme, sur la nécessaire adaptation de la réglementation française pour éviter la disparition des navires du patrimoine, la direction des affaires maritimes s'opposant à toute forme d'initiation sur ces vieux gréements. Des centaines d'emplois sont du même coup menacés. Le secrétaire d'Etat, pourtant, n'en démord pas : la réglementation en vigueur est parfaitement adaptée. Pourquoi alors tant de bateaux classés ne naviguent presque plus ?

**Toutes les réponses sont disponibles auprès de mon secrétariat :
contact@urvoas.org ou 02 98 95 69 80**



LES COORDONNÉES DE MON SECRÉTARIAT

8/10, Place de la Tourbie,
29000 Quimper.
Tél. : 02 98 95 69 80
Fax. : 02 98 95 01 30

Mail
contact@urvoas.org

Blog personnel
www.urvoas.org

Blog parlementaire
<http://assemblee.blogs.liberation.fr/urvoas/>

MES COLLABORATEURS :

- À Quimper, le secrétariat est assuré par Morgane Conan. Renée Fily s'occupe des interventions individuelles (renee.fily@urvoas.org) et Alain Tanguy des dossiers de la circonscription (syndicats, associations, collectivités) (alain.tanguy@urvoas.org).
- À Paris, Nicolas Vignolles prépare et suit les débats de la commission des lois (jjurvoas@assemblee-nationale.fr).